



LE BULLETIN

DU

**SYNDICAT APICOLE DE LA GIRONDE
RUCHER ECOLE DES SOURCES ET DU PARC BORDELAIS**

n°9 – Printemps 2025



Le « Queen banking » en France ?

L'enfumoir sans fumée

Plan de lutte collective frelon 2025

Le DPR nouveau dispositif anti-frelons

Publication des actualités syndicales et apicoles à destination des adhérents du Syndicat Apicole de Gironde

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Bureau du Syndicat Apicole de la Gironde

Président : Pierre VERGER

Vice-président : Serge BONIFACE

Vice-président : Jérôme CAMELEYRE

Vice-président : Baptiste COUTANCEAU

Secrétaire : Valérie DUPONT

Secrétaire adjointe : Anna VINCENT

Trésorière : Dominique BONIFACE

Trésorière adjointe : Michelle SAUNIER

Archiviste : Pierre VERGER

Administrateurs : Clément BLANCHET, Catherine BARREAUD, Emile ESPUNA, Yves GUILLEMAUT, Patrick HERRAN, Jean-Michel LAROCHE, Sylvie LESTRADE, Alexandra RINAUDO, Stephane THERON, Alain TREGAN, Jean-Yves TROUILHE.

Membres cooptés : Christophe BATTUT, Bernard DOKHELAR, Antoine POUHEY

Membres d'honneur : Pierre DUCOUT, Wolfgang STELLER

Bureau du Rucher école des Sources

Président : Baptiste COUTANCEAU

Vice-présidente : Valérie DUPONT

Secrétaire : Stephane THERON

Secrétaire adjointe : Anna VINCENT

Trésorière : Michelle SAUNIER

Trésorière adjointe : Dominique BONIFACE

COMITÉ DE RÉDACTION

L'ensemble des membres du Conseil d'Administration a contribué à l'élaboration et à la relecture de ce premier numéro du Bulletin du SAG pour l'année 2025. Le prochain numéro d'été est prévu au plus tard pour :

- Aout 2025

Vous souhaitez contacter le comité de rédaction, vous avez des remarques sur un article paru, vous avez un article ou des thèmes à nous proposer ? Envoyez-nous un message sur l'adresse email contact@sag33.com

AGENDA DU CA

Si vous souhaitez que des sujets soient traités par le Conseil d'Administration du SAG et du Rucher école, vous avez la possibilité de nous faire parvenir vos questions que nous pourrons inscrire à l'ordre du jour après évaluation de leur intérêt général. Le calendrier prévisionnel des CA pour l'année 2025 a été établi par les membres du CA à l'issue de l'assemblée générale du 25 janvier 2025.

SOMMAIRE

- Informations syndicales
- La flore de Gironde
- Projet Rêve de Paysages 2050
- Le « Queen banking »
- Frelon : Lutte collective
- L'enfumoir sans fumée
- Rucher école : promo 2025
- Concours photos 2025
- Le DPR : Nouveau dispositif anti-frelons
- Petites annonces

NOUS CONTACTER



www.sag33.com



@rucher_ecole



132, chemin des sources
33610 CESTAS



contact@sag33.com

Hauts les cœurs !

Je dois vous avouer humblement qu'il ne m'est pas facile de prendre la plume en ces temps ô combien perturbés pour rédiger un édito de printemps, sensé annoncer de façon légère l'arrivée de la saison la plus attendue de tout apiculteur.

Difficile en effet de mettre de côté par exemple que la première puissance mondiale est en passe de sortir de l'accord de Paris. Difficile d'admettre que la guerre est à nos portes et que le climat diplomatique se dégrade de jour en jour, que des sommes colossales sont englouties quotidiennement dans les combats alors que la planète se meurt et demande toute notre attention. Difficile d'encaisser au passage la volonté politiquement appuyée de réintroduire des néonicotinoïdes réputés tueurs d'abeilles.

Et malgré tout, le printemps pointe le bout de son nez après un hiver qui a fait son possible. À Cestas, dans la période décembre, janvier, février, ce sont 19 nuits qui ont été enregistrées en températures négatives. Or la nature a besoin de ce froid pour que les cycles biologiques s'enchaînent correctement. Hauts les cœurs ! Il y a donc matière à espérer un joli printemps.

Hop, hop, hop ! Le bulletin du SAG entame sa troisième année pour ce printemps 2025 et cette saison annonce d'ores et déjà des événements de qualité organisés par un conseil d'administration ultra motivé :

- Le Printemps de l'abeille au Parc Bordelais le samedi 24 mai
- La fête de l'Abeille et du Miel le samedi 14 juin à Cestas avec cette année de très belles nouveautés dans les animations proposées.
- La promo 2025 du Rucher école à qui nous souhaitons chaleureusement la bienvenue.

Le printemps est également le moment où nous pouvons agir dans la lutte contre le frelon asiatique par des actions de piégeage ciblées et coordonnées : n'hésitez pas à vous déclarer référent frelon de votre commune.

Alors, dans cette nouvelle ère déroutante, serrons-nous les coudes, privilégions l'échange, le partage et l'entraide. Excellente saison à toutes et à tous !

Pierre VERGER.

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FARNA
LE 15.02.2025**

Le 15 février 2025 s'est tenue l'Assemblée Générale de la FARNA à Cestas. L'occasion pour les syndicats fédérés de faire le point sur les actions conduites en 2024 et de confirmer la feuille de route pour cette nouvelle année. En synthèse les projections à l'échelle de la Nouvelle Aquitaine concernent :

- L'aboutissement des projets d'ores et déjà lancés avec l'objectif d'être concret dans la réalisation.
- L'élargissement des membres, afin de renforcer la représentativité à l'échelle de la Région.
- Densifier les relations inter-syndicats, dans un esprit de partage et de retours d'expérience.
- Poursuivre les actions de communication auprès du grand public et axer sur une communication positive.

À l'échelle de la filière, la FARNA participera autant qu'elle le peut aux sujets nationaux liés à :

- l'étiquetage du miel
- le prix du miel
- les analyses et référentiels qualité
- La lutte contre le frelon asiatique
- l'ensemble des combats contre les agresseurs de la filière tel que le refus du retour des néonicotinoïdes

The screenshot shows the FARNA website's header with the logo and the text "Nos missions". Below the header, there are three cards with the words "Représenter", "Soutenir", and "Communiquer" over images of bees.

Site web lafarna.fr

INFORMATIONS SYNDICALES

RETOUR DES NÉONICOTINOÏDES

Sur la base des lettres ouvertes rédigées par l'UNAF et le SNA, le SAG a rédigé un courrier et l'a fait parvenir aux 12 députés de Gironde les invitant à voter NON au projet de loi Duplomb concernant la réautorisation des néonicotinoïdes. 3 d'entre eux seulement nous ont déjà répondu qu'ils soutenaient notre position et refuseraient ce texte rétrograde.

Il y a urgence à mobiliser car après avoir été adoptée au Sénat le 1^{er} novembre 2024, la proposition de loi a été déposée en première lecture à l'Assemblée nationale ce 28 janvier 2025 avec un engagement par le Gouvernement de la procédure accélérée. Elle doit théoriquement passer au vote d'ici fin mars 2025

Retrouvez ci-dessous les articles détaillés sur ce sujet des deux fédérations nationales :

- <https://www.snapiculture.com/lettre-ouverte-du-sna-contre-le-projet-de-loi-duplomb/>
- <https://www.unaf-apiculture.info/actualites/lettre-ouverte-l-unaf-repond-au-senateur-laurent-duplomb.html>

LE PROJET DE LOI FRELON

Le projet de loi frelon a été voté à l'unanimité par nos députés ce jeudi 06 mars 2025.



OUVERTURE DU RÉSEAU DES CUEILLEURS POUR LA SAISON 2025

Le Groupe Whatsapp des cueilleurs d'essaims 2025 est désormais en place, ainsi que l'annuaire sur le site web avec celles et ceux des adhérents qui ont souhaité s'inscrire. Encore une belle promotion de cueilleurs cette année avec près de 70 inscriptions.

La charte des cueilleurs d'essaims du SAG a été actualisée, elle est disponible en téléchargement à l'adresse : <https://sag33.com/essaims>

LE PREMIER ENFUMOIR ÉLECTRIQUE SANS FUMÉE

APISOLIS EST APPROUVÉ PAR PLUS DE 6000 APICULTEURS.

ÉVALUÉ ET APPROUVÉ SCIENTIFIQUEMENT PAR APILAB

CODE PROMO
VALABLE SUR LES PACKS APISOLIS :

LEBULLETIN15



SAMEDI 24 MAI 2025
de 10h00 à 17h00



Le Printemps de l'Abeille au Parc Bordelais

Animations, dégustation
vente de miel

AU VILLAGE, SANS PRÉTENTION, J'AI MAUVAISE RÉPUTATION...

Certes, je suis un peu sans gêne et je m'installe et me ressème à l'envi sans y être invitée. Je colonise les haies, les lisières forestières, les friches et les champs, les lieux abandonnés par l'homme, grâce aux oiseaux, mes alliés, qui se régale de mes fruits et disséminent mes graines dans leurs déjections. Je suis une plante vivace et sarmenteuse, mes tiges poussent chaque année et peuvent atteindre jusqu'à 3 mètres de longueur. Mes tiges sont couvertes d'épines acérées qui me protègent des herbivores.

Je suis très rustique, un sol ordinaire me suffit et ni le froid ni la sécheresse ne m'impressionnent.

Je grandis rapidement et mes rameaux peuvent atteindre les 6 à 7 mètres de longueur. Mon feuillage est caduc, et au printemps je me pare de belles feuilles d'un vert mat munies de petits aiguillons. Je fleuris longuement, sur des rameaux de deux ans, de fin juin à septembre et mes petites fleurs rose pâle, en

bouquets, produisent ensuite des fruits noirs et brillants. Les gourmands le savent, qui fin août, arpencent mes abords pour les collecter et préparer ensuite leurs confitures pour l'hiver. Ces chapardeurs sont souvent trahis par la couleur violette qui orne leur visage et leurs mains à la fin de leur innocent larcin.

Mais je ne nourris pas que les gourmands ; grâce à mon fort potentiel nectarifère et pollinifère je régale une grande diversité d'insectes qui trouvent dans cette profusion de fleurs, sur une longue période, une véritable corne d'abondance. Dotées de nombreuses étamines elles offrent une source de pollen, facilement accessible. N'importe quel insecte, même muni d'une

langue courte, peut accéder à mes ressources florales sans difficulté.

En plus du couvert, j'offre aussi le gîte à de nombreuses espèces d'oiseaux. Mes fourrés denses leur fournissent un abri sûr pour la nidification et les protègent des prédateurs. J'héberge également de nombreuses espèces de papillons qui pondent leurs œufs sur mes feuilles, puis s'en nourrissent lorsqu'ils sont au stade de chenille.

Mes fourrés, installés le long des voies ferrées, des routes ou chemins, des bords de rivière ou des lisières, servent également de corridor de communication pour

de nombreux insectes dont les habitats naturels se trouvent fragmentés par les activités humaines.

Les éclisses taillées dans mes rameaux vous aideront dans la fabrication de vos ruches en paille ou de vos paniers en vannerie pour la cueillette des essaims.

Vous le voyez, sans prétention, je joue un rôle très important dans la conservation de la biodiversité et si vous savez m'accompagner, maîtriser ma propension à occuper l'espace, vous, vos abeilles domestiques, les papillons, les syrphes et bien d'autres vous en seront reconnaissants.

Vous l'avez deviné, je suis la ronce commune.

Je ne fais pourtant de mal à personne...

Valérie DUPONT.



LANCEMENT DU PROJET « RÊVE DE PAYSAGES GIRONDE 2050 »



Rêve de paysages Gironde 2050

Un projet pour renouer avec l'abondance de ressources



L'Assemblée Générale du SAG du 25 janvier 2025 a marqué le lancement officiel du projet Rêve de Paysages 2050. Monsieur le Maire de Cestas, Pierre Ducout a ainsi prononcé un discours marquant la volonté de la commune de s'inscrire en tant qu'acteur pilote du projet. Il a laissé la parole à Monsieur Saint Pasteur, député de la circonscription, qui a relevé quant à lui la sympathie de la communauté apicole et la pertinence du projet. Puis Madame Laure Curvale, conseillère communautaire et Vice-présidente du Département, a apporté sa contribution en faisant le lien avec le projet de pépinière départementale porté par le Département de la Gironde.

Yves Darricau a ensuite déroulé de façon passionnée et passionnante sa présentation « Le jardin des abeilles » qui a permis au public venu en nombre dans la grande salle du cinéma Rex, de bien comprendre les enjeux auxquels nous faisons face et d'envisager des pistes d'action.

Il a ainsi pointé au travers d'un inventaire détaillé et argumenté, les essences d'arbres qui contribueront demain à combler les trous de floraison et qui apporteront abondance de ressources à nos pollinisateurs.

Sa présentation est disponible en téléchargement sur le site sag33.com (cherchez Darricau dans le moteur de recherche). Nous vous invitons à télécharger et diffuser le plus largement possible ce support.

Maintenant, du concret !

Maintenant que les bonnes volontés sont alignées, le SAG travaille concrètement avec les équipes de la mairie de Cestas à la mise en place d'une convention qui doit passer prochainement en conseil municipal. Cette convention vise à encadrer le projet sur ses ambitions, ses moyens, ses acteurs et son financement.

Une première réunion de cadrage a eu lieu courant février qui a permis d'avancer dans la définition :

- Des espaces
- Des espèces
- Des moyens
- De la méthode

Les travaux vont se poursuivre jusqu'à l'automne et faire intervenir progressivement les partenaires nécessaires à l'aboutissement d'un plan d'action opérationnel.



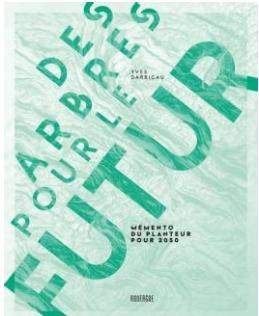
Le projet de pépinière départementale

Les équipes du Département sous l'impulsion de son président Jean Luc Gleyze, prévoient d'installer à Hostens une pépinière spécialisée dans la mise en culture de 22 essences locales. La projection de production est de 30 000 plants hors sol et 10 000 plants en pleine terre. Ce projet motivé par les ravages causés par les incendies de l'été 2022 permettra d'assurer une renaturation du département à l'aide d'espèces endémiques sélectionnées pour leur capacité d'adaptation biogéographique. Les premiers plants devraient être disponibles entre 2026 et 2027

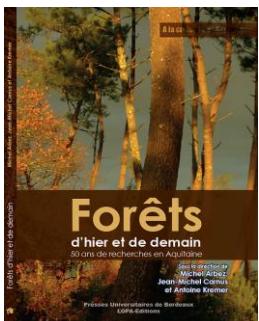
RÊVES DE PAYSAGES 2050

Proposition de lectures

Nous vous invitons, pour aller plus loin sur ce sujet, à lire les ouvrages ci-dessous :



Des arbres pour le futur –
Mémento du planeteur pour 2050
Yves Darricau
octobre 2022
288 pages
Edition Le Rouergue
ISBN 978-2-8126-2404-9
<https://www.lerouergue.com/catalogue/des-arbres-pour-le-futur>



Forêts d'hier et de demain. 50 ans de recherche en Aquitaine.
Arbez M, Carnus JM, Kremer A (ed.)
2017
LGPA Editions. 250 pages
ISBN 979-10-300-0046-7
Presses Universitaires de Bordeaux
33607 Pessac Cedex
<http://www.pub-editions.fr/>

La réunion de cadrage du projet organisée le 20 février 2025 a permis de préciser le cap du projet et d'en définir les contours.

Bien entendu il reste encore beaucoup de travail avant d'être en situation de planter le premier sujet, mais nous sommes confiants.

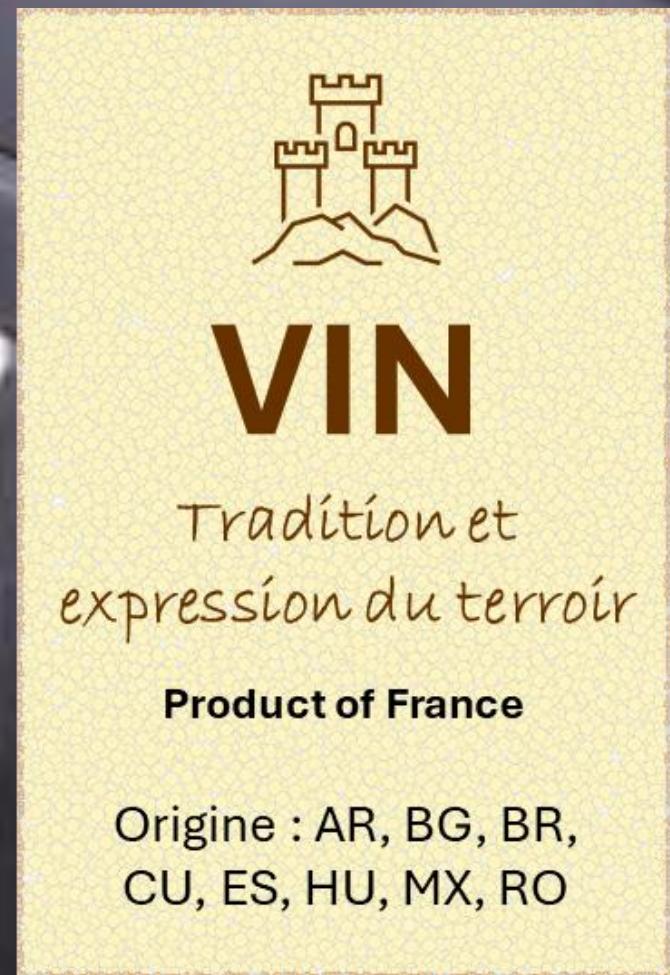
Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancement du projet et nous vous solliciterons très certainement pour participer aux campagnes de plantation.

L'équipe projet Rêve de Paysages

COURS EN LIGNE
L'apiculture qui a du sens

+ INFORMATIONS
Modalités, accessibilité, tarif et inscription sur :
WWW.APINOV.COM

Achèteriez-vous cette bouteille de vin ?



Alors pour quelle raison acheter ce produit ?



Représente plus de 42 000 km

Un Miel n'a qu'une provenance
Sinon, c'est un mélange de miels ou une préparation à base de miels

Choisir un pot de miel local, c'est favoriser l'apiculture de votre région qui par ailleurs fournit un service de pollinisation unique et indispensable. Choisir un miel de Gironde, c'est aussi découvrir une diversité de saveurs incroyable : **Acacia, Arbousier, Bourdaine, Bruyère, Callune, Châtaignier, Colza, Forêt landaise, Miellat, Pissenlit, Tilleul, Tournesol, Trèfle, etc... et les miels polyfloraux de printemps, d'été et d'automne.**

La filière apicole française représente aujourd'hui sur le territoire plus de 200 000 emplois de professionnels et de passionnés qui œuvrent au quotidien pour la production de produits exceptionnels qui racontent de façon gourmande les saveurs de nos régions.



Fédération des Apiculteurs
de la Région Nouvelle
Aquitaine



Syndicat Apicole
de la Gironde
Aquitaine
contact@sag33.com

LA GESTION DES BANQUES À REINES :

ENSEIGNEMENTS NORD-AMÉRICAINS POUR LES APICULTEURS FRANÇAIS

Dans le contexte actuel où la disponibilité de reines de qualité est un enjeu majeur pour la pérennité des ruchers, les méthodes de stockage des reines développées en Amérique du Nord offrent des perspectives intéressantes aux apiculteurs français. Le Guide to Honey Bee Queen Banking, un document de référence issu des travaux de recherche menés au Canada et aux États-Unis, décrit des techniques efficaces pour maintenir en bonne santé des reines pendant plusieurs mois. Cette approche, encore peu répandue en France, pourrait répondre aux besoins des éleveurs et des exploitants nécessitant une réserve de reines pour optimiser la gestion de leurs colonies.



Pourquoi et comment stocker des reines en banque ?

Le stockage de reines, ou queen banking, consiste à maintenir en vie et en bonne santé un ensemble de reines fécondées ou vierges dans une colonie spécialement aménagée, appelée « banque à reines ». Cette technique est particulièrement utile pour :

- Conserver des reines en attendant leur introduction dans de nouvelles colonies.
- Assurer une disponibilité continue de reines pour remplacer des reines défaillantes ou perdues.
- Permettre aux éleveurs de rationaliser leur production et leur distribution.

Les recherches menées en Amérique du Nord montrent qu'il est possible de stocker des reines en banque pendant plusieurs mois, à condition de respecter certaines conditions. L'une des clés de la réussite réside dans la mise en place d'une colonie forte, bien nourrie et peu infestée par le varroa.

Les différents types de banques à reines

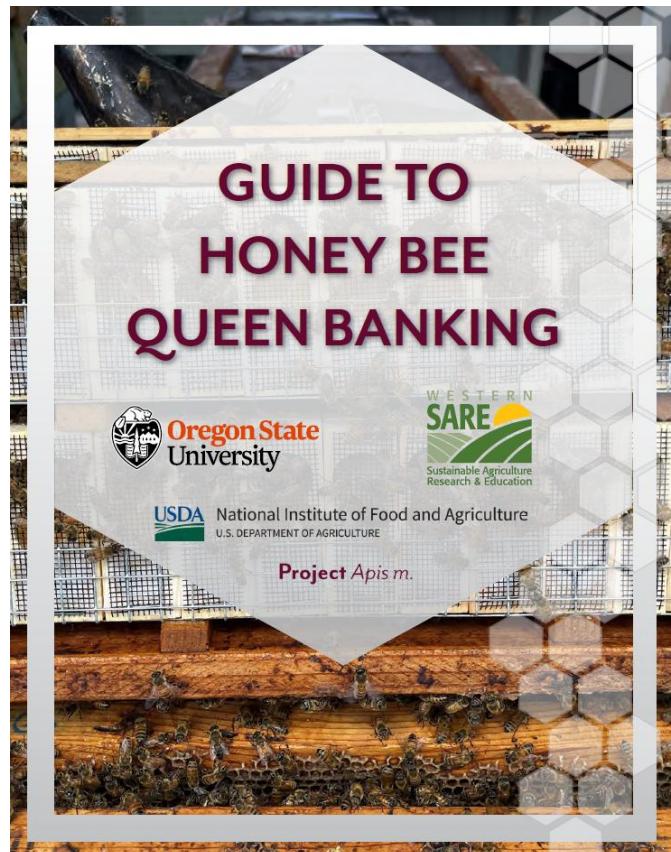
Selon le Guide to Honey Bee Queen Banking, il existe deux principaux types de banques à reines :

- La banque sans reine (queenless bank) : Il s'agit d'une colonie orpheline où les ouvrières prennent soin des reines stockées. Cette méthode requiert un renouvellement régulier des abeilles nourricières pour maintenir une bonne prise en charge des reines.

LE « QUEEN BANKING »



Benjamin Poirot et Andrée Rousseau



Reference : GUIDE TO HONEY BEE QUEEN BANKING
– Project Apis m.

https://static1.squarespace.com/static/650342507631075013d25a2c/t/650b49b275ac2c08320c1575/1728673371659/queen_banking_guide_web_copy.pdf



Workshop d'octobre 2024 avec Andrée Rousseau

- La banque avec reine (queenright bank) : Dans ce cas, une reine en ponte est conservée dans la colonie, mais les reines stockées sont isolées du contact direct avec elle grâce à un exclu (grille à reine). Cette méthode permet de maintenir une population d'ouvrières stable sans ajout fréquent de jeunes abeilles.

Les études montrent que le choix entre ces deux systèmes dépend principalement de la durée de stockage et de la disponibilité de ressources pour entretenir la banque.

Facteurs clés de réussite

Pour maximiser le taux de survie des reines en banque, plusieurs précautions sont à prendre :

- **L'âge et le statut reproductif des reines** : Il est recommandé de stocker des reines d'âge homogène et d'éviter de mélanger des reines vierges et fécondées dans une même banque, car cela peut entraîner des comportements agressifs des ouvrières.
- **L'emplacement des cages à reines** : En période froide, les cages doivent être placées dans la partie centrale du cadre supportant les reines, où la température est plus stable.
- **L'approvisionnement en jeunes ouvrières** : Les reines en banque nécessitent un renouvellement constant d'abeilles nourricières. Cela peut se faire en ajoutant régulièrement des cadres de couvain operculé ou en introduisant des abeilles prélevées sur d'autres colonies.
- **La gestion des cellules royales parasites** : Les ouvrières peuvent construire des cellules royales d'urgence en présence de couvain. Il est donc impératif d'inspecter les cadres de la banque et d'éliminer ces cellules pour éviter qu'une reine émergente ne compromette l'intégrité du système.

Le stockage hivernal des reines

L'un des aspects les plus novateurs abordés dans le guide est le stockage des reines en hiver. Des recherches menées au Canada ont démontré qu'il était possible d'hiverner avec succès des reines en banque à condition de respecter un protocole strict :



- Maintenir la colonie dans un environnement contrôlé avec une température autour de 15-16 °C et une humidité adéquate.
- Veiller à ce que la colonie dispose de réserves suffisantes en miel et en pollen pour l'hiver.
- Limiter l'ouverture des ruches pour minimiser les pertes thermiques.

Cette technique pourrait être particulièrement intéressante en France pour limiter les achats de reines précoces au printemps et réduire la dépendance aux importations.

Vers une adoption en France ?

Si le queen banking est une pratique courante chez les éleveurs nord-américains, il reste encore méconnu en France. Pourtant, il pourrait constituer une solution efficace pour répondre aux défis croissants de l'apiculture moderne, notamment face aux aléas climatiques et à la raréfaction des ressources en reines de qualité.

D'ailleurs, la chercheuse québécoise Andrée Rousseau, coauteure de plusieurs études sur le sujet, vient chaque année en France pour former les apiculteurs à ces nouvelles pratiques chez Apinov. Une occasion unique pour les professionnels de découvrir ces techniques et d'envisager leur application dans leurs exploitations.

Dr Benjamin POIROT.

APINOV

La Rochelle le 30 janvier 2025



SITE WEB



4 jours de promotions

Du 14 au 17 avril de 9h30 à 18h

Apifolies

Un moment de **partage convivial** avec des **promotions**,
des **animations**, des **conseils** et des **démonstrations**
en magasin.



📍 69 route de Calay,
ZA de Calay,
33 210 Fargues-de-Langon
📞 05 56 63 55 52
✉️ langon@thomas-apiculture.com

**-10% sur tous les articles
en magasin***

*Offre valable uniquement en magasin durant les dates d'Apifolies ci-dessus.
Profitez de -10% sur tous les articles en magasin, applicable sur le tarif public, hors
essaims, paquets d'abeilles, reines et librairie, dans la limite des stocks disponibles.

Accès facile

dédiés à l'apiculture de loisir ou professionnelle

+ de 1500 m²

à 2 minutes de la sortie n°3 de l'autoroute A62

Au croisement des axes :
Bordeaux / Agen / Toulouse (A62)
Bordeaux / Mont-de-Marsan / Pau (A65)
et Bordeaux / Bayonne / Espagne (A63)

LA QUALITÉ ET L'EXPERTISE THOMAS PRÈS DE CHEZ VOUS !



Un vaste espace de vente et des chaînes d'extraction visibles en saison creuse.



Un stock important toute l'année sur le consommable et sur nos équipements.



Des stages apicoles théoriques et pratiques dispensés par un apiculteur professionnel.



Appel aux communes à participer au plan de lutte collective contre le frelon à pattes jaunes vespa velutina

Quand piéger ?

Dès que les températures remontent, dès les premiers soleils de la mi-février, mais à moduler en fonction de la météo.

Il est important de renouveler les pièges tous les 8 à 10 jours maximum. Il faut donc les vider (attention aux frelons éventuellement vivants présents dans le piège) et renouveler le mélange attractif.

Combien de temps piéger ?

Il est possible d'attraper des fondatrices jusqu'à mi-avril, voire jusqu'en mai certaines années

Attention cependant à ne pas laisser traîner des pièges sans vigilance ni renouvellement car ils se transformeront en pièges non sélectifs et attraperont toutes sortes d'insectes qui n'ont rien à faire dans le piège.

Afin de ne pas capturer d'insectes autres que le frelon asiatique (utiles à la biodiversité) il convient de réaliser ce piégeage en suivant les recommandations suivantes :

Quel type de piège et quel appât utiliser au printemps ?

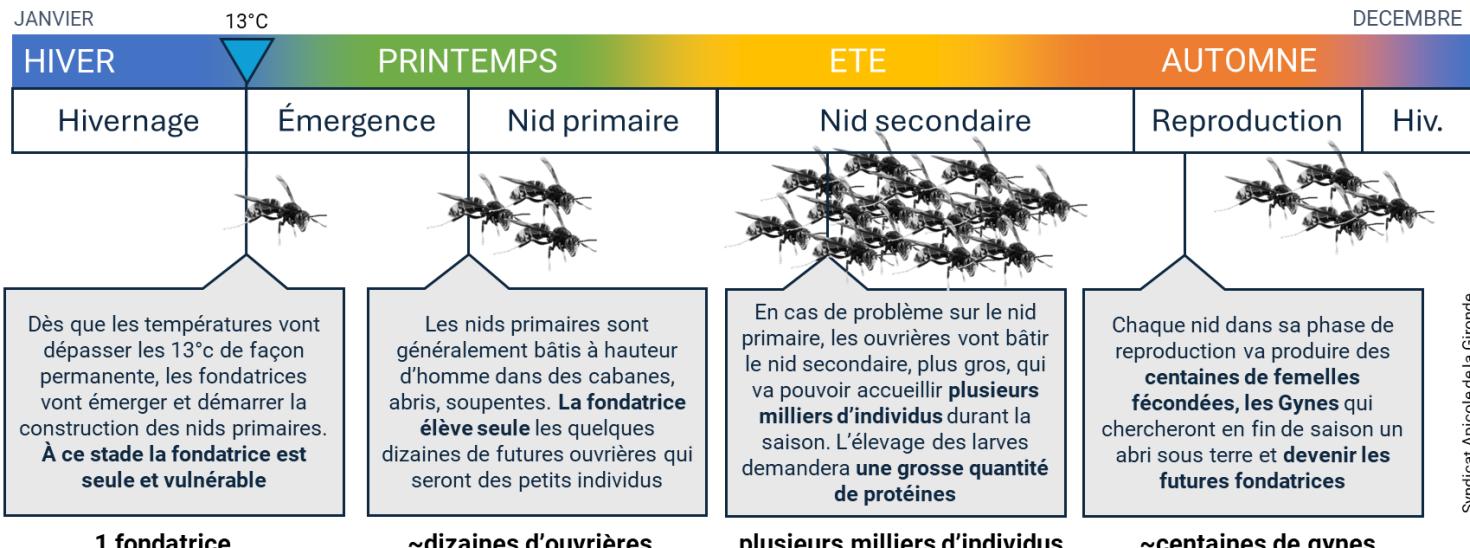
- Mélange maison : 2/3 bière alcoolisée et 1/3 sirop de fruits rouges
- Ou Sachets prêts à l'emploi

Quel emplacement ?

- A proximité des anciens nids, dans les arbres et arbustes fleuris
- A proximité de points d'eau bien exposés au soleil
- A proximité des composteurs ménagers
- A proximité des bâtiments désaffectés, peu fréquentés

Les pièges doivent être installés dans des emplacements au soleil le matin et plutôt à l'ombre l'après-midi, entre 50cm et 1,50m de hauteur.

Retrait des pièges : 6 semaines après le début du piégeage



FRELON : LUTTE COLLECTIVE

Les résultats de l'enquête sur l'impact du frelon sur les ruchers de nouvelle-Aquitaine 2024 démontrent que les sujets qui nécessitent d'être améliorés sont en priorité :

- La communication entre les différents acteurs du dispositif de lutte
- La coordination avec les pouvoirs publics et notamment les mairies, acteurs majeurs du plan de lutte collective

Le rapport de cette enquête est disponible en téléchargement sur le site web du SAG à l'adresse : <https://sag33.com/frelon/>

DÉCLAREZ-VOUS RÉFÉRENT FRELON DE VOTRE COMMUNE



Le GDSA anime le réseau des référents frelons des communes de gironde. Afin de participer, déclarez-vous en scannant le QR code ci-dessus.

Nous tenons à remercier les équipes du Département de la Gironde qui continuent d'accompagner la démarche de communication auprès des communes et communautés de communes. La réunion organisée le 18 février 2025 dans la salle des commissions et retransmise en visio a permis de lancer la campagne de piégeage 2025

COMMUNES : SOLLICITEZ LE FONDS VERT !

La mise en place sur une commune de la lutte contre le frelon asiatique peut nécessiter des investissements : Achats de tenues, équipements, pièges, formations...

Annoncé à l'été 2022 et effectif depuis janvier 2023, le Fonds vert est un dispositif inédit pour accélérer la transition écologique dans les territoires. Il est destiné à financer des projets présentés par les collectivités territoriales et leurs partenaires publics ou privés dans trois domaines : performance environnementale, adaptation du territoire au changement climatique et amélioration du cadre de vie.

La lutte contre les espèces envahissantes rentre dans le cadre des financements accordés par le fonds vert. La lutte contre le frelon asiatique est donc éligible au financement de ce fonds.

<https://www.ecologie.gouv.fr/fonds-vert>

Certaines communes de Gironde ont fait appel au fonds vert avec succès obtenant un financement jusqu'à 80% du montant de leur investissement relatif à la lutte contre vespa velutina.

Apiculteurs, informez vos communes qu'elles peuvent faire appel à ce dispositif. La contribution au financement est un argument important pour les communes dont le budget est déjà serré et peut convaincre les communes qui sont aujourd'hui réticentes à entrer dans la lutte pour des raisons économiques.

2023

2024

2025

- Très forte pression
- Lancement d'une enquête

Décembre

Enquête auprès des apiculteurs



Gironde
Réunion publique

Février



2024

Juin
Animation des référents frelons



Gironde
Réunion publique

Septembre



Décembre
Enquête auprès des apiculteurs



2025

Lancement de la campagne de piégeage 2025

Un ensemble de ressources libres de droits est mis à votre disposition en téléchargement sur le site du SAG à l'adresse <https://sag33.com/frelon>. Saisissez-vous de ces ressources pour assurer la communication lors de vos événements, marchés, formations...

Informez vos mairies que cette ressource documentaire est à leur disposition et qu'elles peuvent s'en saisir et personnaliser ces supports à leurs couleurs pour assurer la communication auprès de leurs administrés en s'appuyant sur du contenu fiable.

L'ÉVEIL DU PRINTEMPS

GUJAN-MESTRAS
111, avenue de Césarée
ZI ACTIPOLE
05 57 15 02 11

GRADIGNAN
250, cours du Général-de-Gaulle
Rocade sortie 16
05 56 89 03 54



**PÉPINIÈRES
LE LANN**

7i/7

DANS LA FORêt DES LANDES DE GASCOGNE : VERS UNE APICULTURE SANS FUMÉE ?

Vers une multiplication des risques d'incendie violents ?

Derrière 2020, 2023 est la deuxième année la plus chaude jamais enregistrée. Dans les zones boisées, les dangers d'incendie restent une menace constante. Les habitants de la forêt des Landes de Gascogne en sont particulièrement conscients : en 2022, 30 000 hectares partent en fumée, 50 000 évacuations préventives sont organisées et une trentaine de bâtiments sont détruits. L'effet sur la région est immédiat. Après tout, la forêt représente 50.2% de la superficie du département. Quant à la partie cultivée, elle constitue 12% de la production française de bois et 34 000 personnes y sont employées.

Les incendies de 2022 ne sont pas une exception. La même année, on recense 638 départs de feux, un triste record. En août 2024, 44 hectares de pin brûlent, une perte qui n'égale en rien les centaines d'hectares parties en fumée en 2015, 2017, 2018, 2020 et 2021. La forêt est un véritable symbole du bouleversement climatique global. Le déficit pluviométrique et la sécheresse des sols enregistrés en 2022, qui ont facilité la propagation du brasier, semblent devenir la norme... Doit-on alors en conclure que les épisodes climatiques violents ne vont pas cesser ?

Si le reboisement de la forêt entre dans le cadre du plan 2030, il semble que le mal soit déjà fait. La biodiversité déréglée par le feu a entraîné des changements majeurs. Des maladies comme la rouille ont fait leur apparition dans la région, la fougère peine à se reconstituer. Le paysage, quant à lui, continue à porter les stigmates du triste accident, avec des rangées d'arbres calcinés encore présents.



Mais les habitants et acteurs occupant la forêt ne se laissent pas faire.

Voilà un état des lieux pessimiste qui ne prend en compte que ce qui a été perdu. Pourtant, depuis les incendies de 2022, la région s'est montrée particulièrement résiliente. La plupart des habitants ont réinvesti les lieux et ont reconstruit sur les ruines. Des patrouilles bénévoles se sont mises en place pour prévenir des risques de feu.

Des stratégies à la fois préventive (avant feu) et défensive (en cas de feu) se sont instaurées. Le but de toutes ces stratégies est de préparer la forêt aux dangers qui la menacent : le reboisement se fait de façon réfléchie, avec une diversification des espèces. Un débroussaillage méthodique a lieu. On installe des points d'eau fixes et mobiles. Tous continuent à être sensibilisés aux risques, bien que peu sont ceux qui ont oublié la catastrophe de 2022.

C'est là le défi le plus important à surmonter : le changement le plus nécessaire, le plus urgent, et le plus bénéfique est celui qui doit avoir lieu dans les esprits. Si les incendies de 2022 sont une leçon, c'est qu'il n'est pas trop tard : la forêt se reconstitue, les bâtiments sont

reconstruits, la vie reprend. Mais on ne peut continuer à vivre comme on le faisait cinquante ans auparavant, au risque d'inviter de nouvelles catastrophes à se produire. En somme, il ne faut pas perdre espoir, mais il serait contre-productif d'ignorer la réalité dans laquelle on vit : les risques d'incendie sont là, plus présents, plus dangereux que jamais... Comment y faire face ? Que peut-on faire, chacun d'entre nous, à notre échelle ?

Chez les apiculteurs, quelles solutions ?

A chaque allumage et utilisation de son enfumoir, l'apiculteur crée un risque d'incendie. Un coup de vent, une étincelle partie dans des fougères trop sèches et c'est le drame. Mais l'enfumoir est aussi un outil essentiel pour les visites au sein des ruches. S'impose alors une question majeure : une apiculture sans fumée est-elle possible ?



Nous avons interrogé Joël Saint-Marc à ce sujet, apiculteur semi-professionnel des Landes et heureux détenteur de 47 ruches. Celui-ci a grandi au contact des abeilles, notamment grâce à son grand-père : « dans les Landes, on en avait tous [des ruches] » nous raconte-t-il. Dès lors, cependant, s'est imposée une sensibilisation forte aux risques d'incendie, que son grand-père a entrepris très tôt. Aller aux ruches avec l'enfumoir mais sans un extincteur à eau lui paraît aujourd'hui impossible. « Je suis très prudent », nous indique-t-il à plusieurs reprises, comme un mantra. S'il nous confie que l'enfumoir est « son compagnon de toujours », il admet en rester constamment méfiant, et il n'est pas réfractaire à l'idée de l'abandonner. L'exemple de Joël n'est pas anodin : les apiculteurs de la région sont tout à fait conscients des dangers, et nombreux sont avides de solutions durables et saines.

Une proposition de solution nous vient de Damien Albrespy, créateur de l'Apisolis. Ce vaporisateur, aussi surnommé l'enfumoir sans fumée, est une grande avancée dans le monde apicole car il vise à remplacer un outil qui n'a presque pas évolué depuis son invention. En somme, c'est une solution inédite qui favorise la préservation des abeilles, de la biodiversité et de la santé des apiculteurs tout en offrant un confort et une sécurité bien supérieure au traditionnel enfumoir. L'Apisolis est plus qu'un outil de travail : c'est une invitation à repenser notre façon d'interagir avec les abeilles et protéger l'environnement. Joël nous indique l'adopter à chaque fois que sa pratique le lui permet.

Dans le contexte actuel de réchauffement et de dérèglement climatique, il devient plus que nécessaire d'être innovant et flexible quant à nos techniques de travail. La sensibilisation aux risques d'incendie prend tout son sens quand elle est mise en pratique par tous : ainsi, peut-être est-il temps pour les apiculteurs de la forêt des Landes de Gascogne de ranger l'enfumoir au placard et de se tourner vers de nouvelles solutions... Des solutions qui permettraient d'œuvrer pour que le triste record de 2022 ne soit ni reconduit, ni battu.

Damien ALBRESPY.

RUCHER ECOLE DES SOURCES ET DU PARC BORDELAIS, TOP DÉPART POUR LA PROMO « BLEUE »

Le 15 février 2025 a marqué le début d'une nouvelle aventure pour 25 élèves impatients de découvrir le monde fascinant des abeilles et de débuter leur initiation à l'apiculture.

Dès leur arrivée, ils ont été accueillis chaleureusement par l'équipe dans une ambiance conviviale et bienveillante.

En introduction, une présentation de l'écosystème du Rucher École : le Syndicat Apicole de la Gironde, le Groupement de Défense Sanitaire des Abeilles 33, la Fédération des Apiculteurs de Nouvelle Aquitaine, et les deux syndicats nationaux, l'UNAF et le SNA.

L'objectif étant qu'ils identifient et comprennent le rôle de chacune de ses structures dans leur vie future d'apiculteur amateur.

Les élèves ont ensuite fait la connaissance des intervenants qui les accompagneront tout au long de leur formation, sur les cours théoriques et pratiques.

Les bénévoles, apiculteurs amateurs ou professionnels expérimentés mais tous passionnés étaient eux aussi très impatients de partager leurs connaissances avec cette nouvelle promotion.

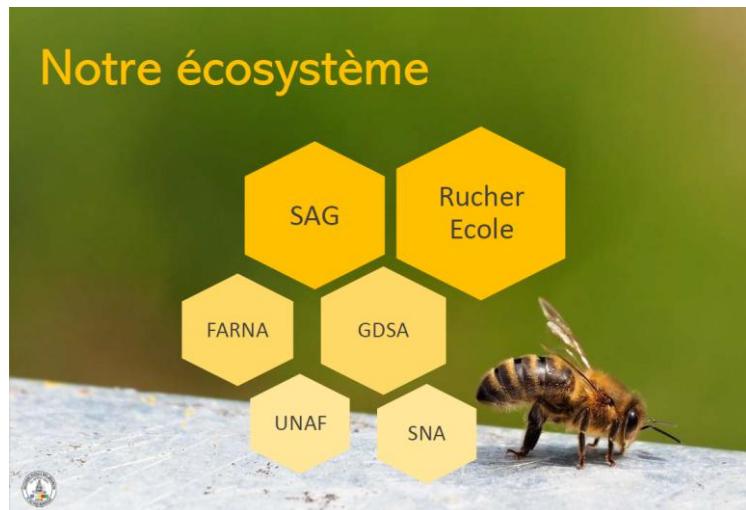
Après une présentation des équipements indispensables pour bien débuter : combinaison, gants, enfumoir, lève-cadre, etc., Baptiste leur a fait découvrir l'ensemble des éléments qui constituent une ruche. Enfin, les élèves ont participé à un atelier pratique de préparation de cadres gaufrés.

Sous la houlette des intervenants, ils ont appris à gratter des cadres, à les filer, à fixer la cire gaufrée. La roulette, la burette, l'agrafeuse, le chalumeau n'ont plus de secrets pour eux.

L'après-midi s'est conclu de manière très conviviale puisque certains(es) ont eu le bon goût d'amener des gourmandises : bugnes maison et poiré, un final en beauté. Une promo qui promet !

Valérie DUPONT.







FETE DE L'ABEILLE MIEL ET DU

à Cestas

Rucher Ecole des Sources
et du parc bordelais
132 chemin des sources

Samedi 14 juin

10h - 17h



NOMBREUSES ANIMATIONS, VENTE
DE MIELS LOCAUX, DE PLANTES,
MATERIEL APICOLE, VISITE DU
MUSEE ET DU RUCHER



www.mairie-cestas.fr



Concours photos SAG

Ouvert à tous les membres du
SAG à partir du 1^{er} avril 2025
Clôture le 1^{er} octobre 2025

Remise des prix lors de l'AG 2026



Sur le thème :
« L'abeille au travail »

Des lots exceptionnels !



1^{er} prix :

Une Ruche complète
Dadant 10 cadres

2^{ème} prix :

Un enfumoir Apolis

3^{ème} prix :

Une Ruchette
Dadant 6 cadres

CONCOURS PHOTOS 2025

RÈGLEMENT DU CONCOURS PHOTO SAG 2025

1 – Organisation du concours

Dans le cadre de la saison apicole 2025, le Syndicat Apicole de la Gironde et le Rucher école des Sources et du Parc Bordelais organisent un concours photos sur le thème : « l’Abeille au travail ».

2 – Délai de soumission des photographies

Au plus tard le 01.10.2025

3 – Condition de participation

Le concours photo est ouvert à tous les adhérents du Syndicat Apicole de gironde, photographes amateurs de tout âge, à l’exclusion des membres du jury. La participation se fait à titre individuel. Les photos non filtrées et non retouchées devront obligatoirement avoir été prises en Gironde. Chaque candidat pourra présenter au maximum trois photographies (couleur et/ou noir et blanc).

En participant au concours, chaque participant certifie sur l'honneur :

- qu'il est l'auteur de la photo présentée. Les photographies devront être des œuvres originales et non retouchées. Les organisateurs ne seront pas tenus responsables en cas de contestation ou de litige concernant la propriété de la photo.
- qu'il dispose de l'accord écrit des personnages photographiés lorsque leur photo peut mettre en cause le droit des personnes sur leur image. Toute photographie représentant une ou plusieurs personnes identifiables sera présentée sous l'entièvre responsabilité de son auteur.

Le fait de participer au concours et de remettre une photo, oblige le concurrent à se conformer au présent règlement.

Le jury se donne le droit de ne pas sélectionner une image hors sujet ou qui porterait préjudice à l'esprit du concours ou à la représentation d'une personne.

4 – Modalité de soumission des photographies

Les photographies devront être soumises au travers du formulaire spécifiquement conçu pour le concours :
<https://form.typeform.com/to/miWQ9gbE>

ou par email à l'adresse contact@sag33.com Les noms des fichiers devront porter le nom de famille du participant et l'email devra contenir les coordonnées du participant. Pour des raisons de taille de fichier, un lien de téléchargement de type WeTransfer peut être envoyé dans l'email.

5 – Droits photographiques et droit à l'image

Le participant s'engage à céder les droits d'utilisation de ses images. Le Syndicat Apicole de Gironde et le Rucher école des Sources et du Parc bordelais pourront utiliser gratuitement son nom et ses photos pour toute opération en rapport avec le thème de l'apiculture (exposition, publication, presse, promotion du site ou via d'autres supports etc...), sans limitation de durée et aucune rémunération ne sera due à ce titre.

6 – Conditions de sélection

Un jury sera composé du Conseil d'Administration du Syndicat Apicole de la Gironde et du Rucher école des Sources et du Parc Bordelais. Ce jury sélectionnera les meilleures photographies. Le choix interviendra sur la base de critères artistiques et techniques.

7 – Prix et Remise des prix

Le jury se réunira après la date de clôture de réception des candidatures pour choisir les 3 meilleures photographies et pour décerner les prix suivants :

- 1^{er} prix : Une ruche complète Dadant 10 cadres
- 2^{ème} prix : un enfumoir Apolis
- 3^{ème} prix : une ruchette Dadant 6 cadres

Les prix seront remis le 25 janvier 2025 lors de la tenue de l'Assemblée Générale.

8 – Réclamations

La participation à ce concours implique le plein accord des participants sur l'acceptation du présent règlement, sans possibilité de réclamation quant aux résultats.

9 – Données personnelles

Toutes les données personnelles reçues seront utilisées uniquement dans le cadre de ce concours. Elles resteront strictement confidentielles et ne seront pas exploitées ou divulguées à des tiers dans un but commercial.

CHRONIQUES D'UN PROJET DE PROTECTION CONTRE LE FRELON INVASIF *VESPA VELUTINA* DIT FRELON « ASIATIQUE »

« ...Ça ne fonctionne pas. » Combien de fois l'avons-nous dite, cette phrase ? Cent, deux cents ? Plus ? Peu importe, c'est le chemin qui mène aux solutions efficaces.

Ce fut d'abord le « laser anti-frelon », projet qui vécut jusqu'à ce que le coût en matériel dépasse celui d'un essaim.

- L'idée n° 1 : le dispositif doit être à un prix abordable.

De ceci découle :

- L'idée n° 2 : le dispositif doit être statique et ne nécessiter aucune source d'énergie pour fonctionner.

Puis ce fut la muselière à deux grillages (vendue en Espagne sous le nom d'Apiavant, amélioration de celle à un seul écran). Le premier à mailles larges donne « de l'air » aux butineuses, le second en 6 mm empêche les frelons d'entrer. Elle suffit en début de saison, jusqu'à ce que le nombre de velutina devant la ruche atteigne le niveau de saturation. Dès lors, les abeilles se barricadent, le stress monte, la colonie s'effondre.



- L'idée n° 3 : le dispositif doit assurer la liberté de circulation des abeilles et leur éviter le stress.
- L'idée n° 4 : le frelon doit payer un tribut quand il chasse devant les ruches.

LE DPR CONTRE LE FRELON



Vint alors la boîte/entrée de capture, de la taille d'une boîte à chaussures, construite par une imprimante 3D et fixée à la ruche. Mais l'exiguïté de l'accès dissuade velutina de s'engager dans le piège.

- L'idée n° 5 : l'entrée doit être large, engageante.

La tente de capture suivit ensuite. Elle fonctionne bien mais gare à sa prise au vent ! Beaucoup de frelons montent dès qu'ils ont capturé une abeille et sont coincés dans le volume fermé. S'ils ne trouvent pas vite le passage vers le piège (deux cônes placés au milieu), ou s'ils réussissent à se repérer dans cet espace grillagé, ils redescendent et finissent par sortir.



- **L'idée n° 6 :** Le frelon doit rapidement passer dans la zone d'isolement.

Les systèmes évoqués ont un point commun. Ils doivent être adaptés au millimètre près à la ruche sans quoi les abeilles sortent par le moindre passage et ainsi annule leur utilité. Le développement du prototype se fera autour du standard le plus courant de ruche, la « Dadant 10 cadres » équipée du fond plastique bien connu, sur lequel il vient prendre appui.



Voilà, les bases sont posées. Le dispositif est donc une protection d'entrée qui doit aussi piéger les frelons. Les possibilités de sortie sont multiples pour l'abeille qui dispose d'une zone de passage de 75 cm par 43, augmentant ses chances de survie puisque le prédateur ne sait pas où elle va se présenter. Le matériau choisi pour sa légèreté, sa résistance est le polypropylène alvéolaire. Il est traité anti-UV pour augmenter sa durabilité et recyclable à 100%. Après découpe de la plaque, on obtient un ensemble d'éléments plats comme chez IK**. La table de la salle à manger est alors investie pour l'assemblage, moment que les bricoleurs sauront apprécier. La face avant est fermée par un grillage 5x5 mm. C'est ainsi que se présente la cage au début de l'été dernier...

Des évolutions continues

Le grillage pose problèmes. Les mailles irrégulières laissent des échappatoires au frelons. Par ailleurs, si on veut créer un kit cela implique de fournir un morceau de grillage aux bords coupants sur lesquels l'apiculteur va inévitablement se blesser. Il est donc remplacé par une grille à reine. Placée verticalement, elle a la bonne largeur, la bonne maille et fait partie des accessoires de la ruche. Mais les abeilles peinent à sortir. Elles doivent se poser, faire un quart de tour, franchir la grille, faire un

quart de tour et s'envoler. Trop long. Trop d'opportunités pour le frelon de cueillir la butineuse. C'est donc la grille qui fait un « quart de tour ». Les abeilles passent maintenant l'obstacle avec facilité.

La petite anecdote

C'était l'été, une nouvelle version de la protection sortait tout juste de la phase de montage. Elle était posée dehors dans le jardin à plusieurs centaines de mètres des ruches. Une grille à reine usagée venait juste d'être installée. Elle sentait bon la propolis et la cire. Soudain un velutina arriva et, ni une ni deux, s'engagea dans l'entrée puis monta directement dans le piège !

Migration du cône et chemin lumineux

Opaque et de couleur uniforme, le polypropylène permet de concentrer l'attention du frelon vers la grille à reine où il s'acharne à chercher une sortie. Ce d'autant plus qu'unurre optique lui donne l'impression que le fond, constitué de lames inclinées, est fermé. Pourtant, il peine toujours à trouver les cônes placés au milieu du « plafond ». Ceux-ci migrent et fusionnent : il n'y en a plus qu'un placé contre la grille. On a ainsi une continuité de l'ascension du frelon. Pour renforcer l'attrait de cette zone, des masques extérieurs filtrent la lumière et mettent en évidence le cône. Double effet, car ces masques cachent les abeilles sortant à cet endroit, leur donnant plus de chance d'échapper à la capture.

le chemin lumineux avec l'entrée du cône tout en haut



Brise-vue

Dans la cage, côté ruche, un panneau ajouré tient les frelons qui sont entrés à distance de la plage d'envol. Mais les abeilles perçoivent la présence des prédateurs. Des amas de gardiennes se forment encore, gênant la sortie des butineuses. Le panneau ajouré disparaît au profit d'une pièce en forme de « S » couché

Il fait office de brise-vue, ramenant le calme dans la colonie.

« ...A partir de combien de degré de pente un frelon mort dévisse-t-il ? »

Question à priori saugrenue qui trouve son origine dans un constat fait par beaucoup d'entre nous : les frelons morts, ça finit par renifler un peu. Il faut donc vider le piège régulièrement afin d'éviter cela. Mais comment ouvrir le haut du piège pour extraire les cadavres sans laisser échapper les vivants ? Zoomons un peu, voyons ce qui différencie le frelon vivant du frelon mort. Le frelon fraîchement piégé est plein de vigueur. Il vole dans la cage et tente de sortir par les grilles, devant ou en haut. Puis il se pose sur les barreaux, auxquels il s'accroche à l'aide de ses pattes. Il finit sur le fond auquel il se tient toujours. Définitivement calmé, il repose sur le côté. Dès lors, si le plancher est incliné, le frelon mort va glisser vers le point le plus bas. Alors, à partir de combien de degré de pente un frelon mort dévisse-t-il ? Réponse : 31°. Pour plus de sécurité, le fond de la cage est incliné de 37°. Ainsi les frelons morts finissent leur glissade à l'opposé de l'endroit où se trouvent les grilles et les frelons vivants. Une guillotine placée au point le plus bas permet de les extraire facilement sans risque de provoquer des évasions intempestives.



« Là, ça fonctionne... »

Une protection à monter soi-même. Le kit comprend :

- 2 plaques polypropylène prédécoupées,
- 2 grilles, un cône,
- un lot de liens de serrage.

A compléter par : une grille à reine, une sangle (250 cm) et 5 cl d'huile de coude...

Temps de montage : 45 minutes

C'est ainsi que naquis le DPR.



Le DPR en place

En octobre, le projet du dispositif de protection de ruche (nom de code DPR) en est à sa 27eme version. Il a évolué tout l'été et a protégé 8 ruches situées en zone péri-urbaine sans autre dispositif de destruction : ni piège, ni harpe. 7 nids de vespa velutina ont été détectés à moins de huit cents mètres du rucher. Pour les besoins des tests nous avons décidé de ne pas les détruire. Finalement, ceux sont plus de 4200 frelons qui ont été capturés et aucune perte de colonie n'est à déplorer.

Dispositif miracle ? Non. Velutina nous a appris une chose : il faut toujours se méfier de sa capacité d'adaptation. C'est pour cela que la diversité (piège, harpe, tente...) est indispensable pour pallier cette aptitude. S'il ne se fait pas prendre ici, peut être succombera-t-il ailleurs. C'est pour cela aussi que l'entrée de la cage-piège est évolutive. Seize positions différentes (plus ou moins ouvertes) doivent permettre de tromper le frelon et finir par le capturer.

Bien qu'abouti, le projet continue d'évoluer pour répondre à des impératifs de mécanisation de la production et de protection de l'environnement.

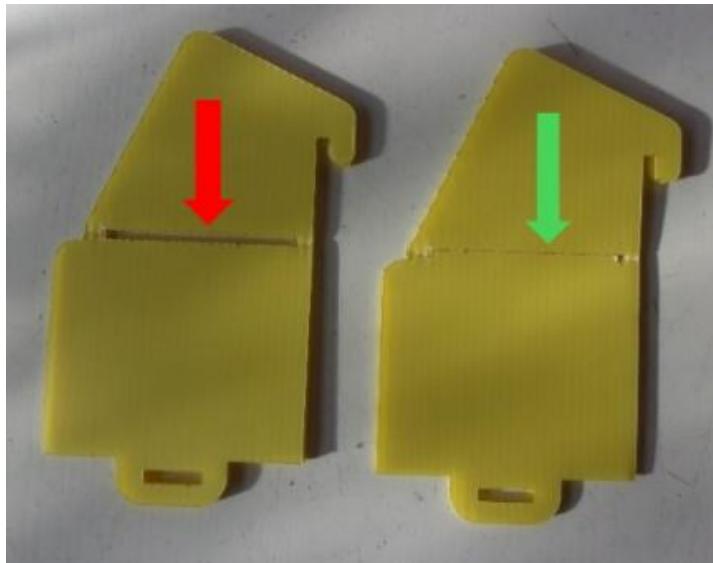
Le DPR en quelques chiffres :

- Dimensions en cm. : H 81, L 50, P 39 cm.
- Poids 1.3 kg.
- Montage 45 min.
- Mise en place et retrait 30 secondes.

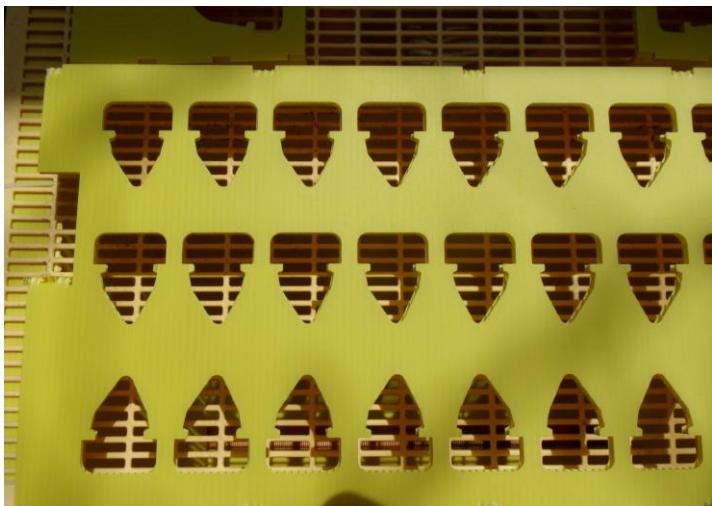
LE DPR CONTRE LE FRELON

Réduire les déchets

Les charnières initialement réalisées par retrait de matière (à gauche), sont devenues de simple ligne de coupe (à droite).



L'ajourage des masques prend une drôle de forme : celle des indispensables clés de montage. C'est un gain de temps de découpe et aussi la réduction drastique des déchets.



Et maintenant ?

Nous souhaitons aider nos collègues apiculteurs. Notre objectif n'est pas financier et en fixant le prix du DPR à 30€ (soit 25 € HT) tout est dit.

En 2025 nous visons à étendre l'essai à 500 ruches avec les apiculteurs volontaires, qui, par un suivi régulier vont enrichir nos observations, aider à établir un mode d'emploi et permettre un piégeage encore plus performant.



Pour produire ces cages en grande quantité, nous cherchons un industriel ou à défaut, un local et des laser plus rapides. Ce n'est pas gagné. Les premiers devis sont rédhibitoires, aucun professionnel ne peut tenir le prix que nous avons fixé, à moins de produire « ailleurs ». Mais nous persévérons. Nous avons dû nous résoudre à fabriquer nous-mêmes pour cette année. Au moment où vous lisez ces lignes, nous sommes dans nos garages respectifs, à préparer les kits qui sauveront peut-être vos colonies d'abeilles mellifera cette année.

Si vous souhaitez acheter ces dispositifs de protection de ruche et nous aider à les perfectionner vous les trouverez chez Api distribution.

Vous pouvez aussi nous contacter directement :

BricoBee

contact@bricobee.fr



Présentation du DPR lors de l'AG 2025 du GDSA



COTISATION SYNDICALE – ABONNEMENT REVUES - ASSURANCES

Nom : Prénom :

Téléphone : Mobile :

E-mail :

Adresse :

Code postal : Ville :

Profession / retraité de :

Nom de l'exploitation :

- J'accepte de recevoir les newsletters du SAG par email
- J'accepte de recevoir la convocation pour l'AG par email
- Je souhaite figurer dans l'annuaire des adhérents producteurs
- Je souhaite figurer la liste des cueilleurs d'essaims du SAG
- Je souhaite recevoir les newsletters de la Fédération apicole

- Professionnel
- Pluriactif
- Apiculteur de loisir

Nb Ruches :

NAPI :

SIRET :

Type de ruches :

- Conventionnel
- Bio

ADHESION Cotisation syndicale : 21 € / Adhérent

Total 1

Sur décision de son Conseil d'Administration en date du 18.10.2024, et dans le but de rassembler plutôt que diviser, le Syndicat Apicole de Gironde dispose à compter de 2025 d'une double affiliation aux deux fédérations nationales afin de vous laisser le choix de votre affiliation.



Affiliation UNAF - Assurance



Affiliation SNA - Assurance



Formule 1 : **0,10 €** x Ruches =€

Formule 2 : **1,60 €** x Ruches =€

Formule 3 : **2,70 €** x Ruches =€

Ecocontribution : **0,10 €** x Ruches =€

Aff. Juridiques : **0,15 €** x Ruches =€

Pack Bronze : **0,50 €** x Ruches =€

Pack Argent : **1,65 €** x Ruches =€

Pack Or : **3,60 €** x Ruches =€

Total 2 Assurance

Total 2 Assurance

Abonnement revue UNAF Abeilles & Fleurs

31 € €

Abonnement revue SNA L'Abeille de France

33 € €

Abonnement revue FNOSAD La Santé de l'Abeille (limite 30/06/25)

22 € €

Abonnement revue ANERCEA Info-Reines (limite 01/02/25)

37 € €

Je souhaite recevoir les numéros du Bulletin du SAG par courrier

5 € €

Ouvrage 150 ans du SAG « Aux origines du SAG » :

20 € €

Je fais un Don au SAG :

libre €

REVUES & OPTIONS

Total 3

Total 1+Total 2+Total 3

À : Le :

Signature



COTISATION SYNDICALE – ABONNEMENT REVUES - ASSURANCES

ADHESION SAG 2025 (obligatoire)

- Cotisation Syndicale SAG** : La cotisation est obligatoire pour adhérer au Syndicat Apicole de Gironde. Elle permet aux bénévoles du Conseil d'Administration d'assurer le bon fonctionnement du Syndicat et finance l'adhésion du SAG aux fédérations nationales UNAF et SNA.

Règlement par chèque :

à l'ordre du SAG en copie du présent formulaire complété et signé, envoyé à :
Mme Dominique BONIFACE
11 ch. Du Moulin de Debat, 33770 SALLES

De préférence par virement :

Titulaire : ASS SYNDICALE APICOLE GIRONDE IBAN :
FR76 1330 6002 7423 1256 2212 741
BIC : AGRIFRPP833
Votre Nom/Prénom dans le libellé du virement

Coordinnées / Consentements

- Liste des Cueilleurs d'essaims** : Cette liste est diffusée sur le site web sag33.com et mise à jour annuellement à date anniversaire des adhésions ou sur simple demande.
- L'Annuaire des adhérents producteurs** : le SAG diffuse sur son site web un annuaire pour faciliter la mise en relation du public avec les adhérents producteurs qui souhaitent faire la promotion de leurs produits. Annuaire mis à jour annuellement à date anniversaire des adhésions ou sur simple demande
- Newsletter des fédérations apicoles** : En cochant cette case, vous nous autorisez à communiquer votre adresse email à la fédération de votre choix afin de recevoir directement leurs newsletters

ASSURANCES - ATTENTION : une seule formule au choix

Vous êtes assuré(e) jusqu'au 31 décembre de chaque année. Le nombre de ruches assurées doit être le même que celui déclaré auprès de la D.G.A.L. la déclaration sera demandée en cas de sinistre.



Affiliation UNAF - Assurance



Affiliation SNA - Assurance



Formule 1 : Responsabilité Civile pour les dommages causés aux tiers dans le cadre de votre activité apicole. Défense pénale et recours.

Formule 2 : Formule 1 + Dommages subis par vos ruches suite : à Incendie / explosion, Événements climatiques à caractères non exceptionnels (tempête, grêle, poids de la neige) ou à caractères exceptionnels (inondation, glissement de terrain...), transport. Catastrophes Naturelles. Vol et vandalisme. Remboursement maximum par ruche : 150 € du 01/03 au 30/09 - 112,50 € le reste de l'année

Formule 3 : Formule 2 incluant un remboursement bien supérieur - Remboursement maximum par ruche : 250 € du 01/03 au 30/09 - 187,50 € le reste de l'année

Redevance Eco-contribution : Léko

Cotisation pour affaires juridiques : pour rappel cette cotisation a été votée par l'Assemblée Générale du 23 février 2002. Elle n'a jamais été augmentée et s'avère plus que jamais nécessaire pour continuer à défendre l'apiculture et l'abeille.

Je reconnais être informé de la présence des conditions générales d'assurance consultables sur le site <https://www.unaf-apiculture.info/>

Pack Bronze : Assurance en Responsabilité civile apicole - Défense pénale et Recours + L'accès aux formations organisées par le SNA gratuites ou à tarif réduit + L'accès aux événements organisés par le SNA gratuits ou à tarif réduit + l'accès aux webinaires du SNA + La prise en charge de l'éco-contribution Léko par le SNA à la hauteur du nombre de ruches cotisantes (délivrance d'une attestation et du pack info-tri Citéo sur demande de l'adhérent)

Pack Argent : le Pack Bronze + L'assurance Incendie + Tempête + Inondation.

Pack Or : Le pack Argent + L'assurance Vol + Détiorioration.

Je reconnais être informé de la présence des conditions générales d'assurance consultables sur le site <https://www.snapiculture.com/assurances-apicoles-2025> Je donne à L'Abeille de France procuration afin de me représenter en tant que mandataire pour satisfaire à la gestion continue de mes obligations environnementales relatives à la Responsabilité Elargie du Producteur « REP », telles que l'enregistrement, la déclaration annuelle, le paiement de la contribution et la transmission du plan de prévention et d'éco-conception. À ce titre, je m'engage à :1. Indiquer pour 2025 à ma structure départementale le nombre de ruches correspondant à ma déclaration de détention et d'emplacement de ruches.2. Régler le montant d'un des packs (Bronze ou Argent ou Or) comprenant l'éco-contribution.3. Accepter les contrôles externes réalisés par LEKO concernant les données de mise sur le marché déclarées par le mandataire. Pour donner effet à la présente procuration, j'atteste que je ne commercialise que des pots de miel

PETITES ANNONCES

Vous vendez, louez, donnez, échangez, ...
Cette section est la vôtre :

A vendre, Défigeur QUARTI
Servi une fois, Diamètre 30 cm.
Prix neuf 487 € - Vendu 380 €.
Contactez Serge au 06 74 59 31 67



Reines fécondées Buckfast VSH (30€) et essaims 6 cadres Dadant hivernés (150€).

Notre travail de sélection par insémination nous permet de vous proposer des reines reconnues pour:

✓ production de miel.

✓ résistance varroa(VSH).

✓la douceur.

✓équilibre couvain/provisions.

Disponibilité pour les essaims dès fin mars

Disponibilité pour les reines fin mai

SULPICE Marine - 0782898512

IRAZOQUI Ramuntcho - 0689297970

ramuntchomarine@gmail.com



VOUS AVEZ LA PAROLE

Cède ruches Dadant 10 cadres d'occasion, 1 hausse, trappe à pollen. Reine Buckfast de l'été dernier de mes élevages. 170,00 €TTTC

Disponible début avril : fdttl@yahoo.fr Dittlo François, notice sur demande.



Vend essaim hiverné sur 5 cadres en Buckfast 170€ l'essaim. Vend reine fécondée Buckfast 30€ la reine

Disponible sur Mérignac et Lanton - Contactez Baptiste Coutanceau au 06 89 01 50 94



PRÉPARATIONS CULINAIRES POUR GOURMANDS AIMANT LE MIEL

En parcourant la littérature, je me propose de vous faire découvrir, dans chaque publication du Bulletin trimestriel du SAG33 et du Rucher Ecole des Sources et du parc Bordelais, des recettes simples où le miel tient une place essentielle.

POLENTA DE NOUVELLE-AQUITAINE

- Polenta de maïs d'Aquitaine
- Graisse d'oie ou de Canard du Sud-Ouest
- Miel de Nouvel-Aquitaine (Selon votre goût ou votre production)
- Poivre ou Piment d'Espelette

Préparer une belle polenta pour quatre personnes. Avant de la sortir de la marmite, incorporer 200g de graisse d'oie ou de canard, et dans la foulée 4 à 5 cuillères à soupe de miel ; remuer pour bien homogénéiser

Hors du feu saupoudrer de poivre de Sichuan ou mieux de poudre de Piment d'Espelette.

Servir très chaud avec des asperges en saison, ou des pois Mangetout aillés

Alain MUR.



Journées Portes Ouvertes Vendredi 28 et samedi 29 mars

- ❖ Conférence sur l'apithérapie le 29 mars à 14h (sur réservation)
- ❖ -10% sur tout le magasin pendant les 2 jours (pré-commande conseillée)
- ❖ Animation propolia, cadeaux clients et buffet-cocktail le midi

Depuis plus de 25 ans, le spécialiste du matériel apicole et du sirop de nourrissement



API DISTRIBUTION : 4 magasins dans le grand Sud-Ouest

4, av. du Docteur Schinazi
33300 Bordeaux
Tél. 05 56 39 75 14

148, boulevard de l'Europe
64230 Lescar
Tél. 09 83 47 47 71

3, av. de la Saadrune
31120 Portet-sur-Garonne
Tél. 05 61 72 85 95

Z.A.C. Le Rouge
47510 Foulayronnes
Tél. 05 53 71 72 59

www.apidistribution.fr